

BULLETIN MUNICIPAL



2017





EDITO

Chères Villefrancœuroises, Chers Villefrancœurois,

Et oui, l'année 2016 est déjà écoulée !

Année qui n'aura pas été simple pour un bon nombre d'entre nous... Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai écrit dans le dernier bulletin municipal, mais la situation économique et sociale demeure préoccupante... et la crise touche toutes les corporations ou presque...

Et cette année 2017 à Villefrancœur !

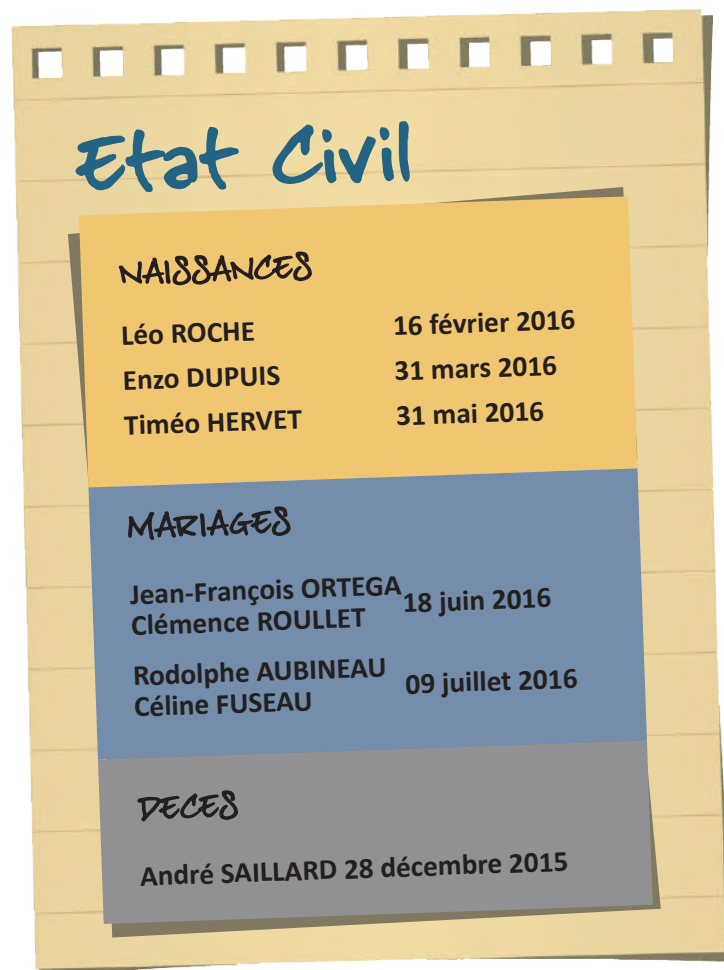
L'équipe municipale continuera d'avancer selon la feuille de route qu'elle s'est fixée voilà bientôt trois ans.

Tous les projets annoncés de l'année 2016 ont pu être conduits, sauf les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux, car les exigences sur les bâtiments sont complexes. Il nous faudra trouver une solution, mais je souhaite que nous demeurions prudents pour ne pas engager les finances de la commune trop lourdement.

Je remercie une nouvelle fois toutes les associations et leurs bénévoles qui offrent un éventail d'activités et de manifestations pour animer notre commune et qui participent bien évidemment à son dynamisme, j'en suis très fier et heureux. Au nom du conseil municipal et en mon nom propre, je vous souhaite une très bonne année 2017 et vous donne rendez-vous le samedi 21 janvier 2017 à 18h30, salle associative pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Bonne lecture,

Le Maire, Pierre Montaru



SOMMAIRE

2	Edito du Maire, Etat Civil	12	Club des Franvillois
3	Le haut débit dans notre commune	13	Bouge ton village
4-5	Le budget	14	La vie de l'école
6	Ligne Blois-Villefrancœur	15	Les TAP en 2016
7	Logo et site internet	16	Les activités de la Chalancœur
8	Infos diverses	17	Association d'Expression Corporelle
9	Travaux du cimetière	18	Infos diverses
10-11	Inauguration du monument aux morts	19	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

INTERNET, TV, le vrai Haut-Débit, c'est parti !

Le bulletin communal précédent présentait la « **théorie** » du projet de « **Montée en Débit** », piloté et financé par la région Centre-Val de Loire, le département et Agglopolys, pour notre commune de **Villefrancoeur**.

Depuis le **20 juillet 2016**, nos lignes téléphoniques (et donc ADSL) sont raccordées à cette nouvelle armoire (NRA/ 41281V1F), installée au Breuil et reliée par une fibre sous-terrainne au NRA de La-Chapelle-Vendômoise. Cette armoire renferme les équipements ADSL/VDSL des grands fournisseurs d'accès (Orange, Bouygues, Free, ...).

C'est la proximité de nos maisons avec ce nouveau point physique qui permet de profiter d'un débit ADSL pouvant atteindre 5 Mb/s, 10 Mb/s, 20 Mb/s voir plus, pour les habitations toutes proches (technologie VDSL).

Cette montée en débit s'est principalement déroulée de manière automatique pour chaque foyer. En revanche si vous n'avez constaté aucune évolution ces derniers mois, il est nécessaire de vous rapprocher de votre opérateur pour éventuellement changer votre ancienne « box » ou revoir l'aspect contractuel.

Depuis **début octobre 2016**, le hameau de **Budan** profite également d'une montée en débit via un raccordement à une armoire identique, installée sur la commune de Villemardy.

Bonne année connectée « Téléphone, Internet et TV » à toutes et tous !



Exemples d'outils de test de votre débit :
<https://fast.com/fr>
<http://www.speedtest.net/fr>



ELECTIONS 2017

ELECTION PRESIDENTIELLE

Les dates retenues pour ce scrutin sont :

dimanche 23 avril 2017 pour le premier tour
dimanche 07 mai 2017 pour le second tour

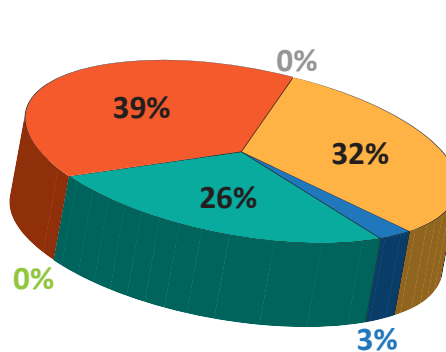
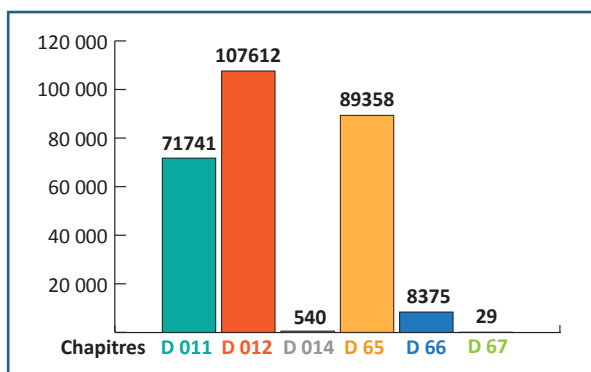
ELECTION LÉGISLATIVE

Les dates retenues pour ce scrutin sont :

dimanche 11 juin 2017 pour le premier tour
dimanche 18 juin 2017 pour le second tour

EXERCICE 2015

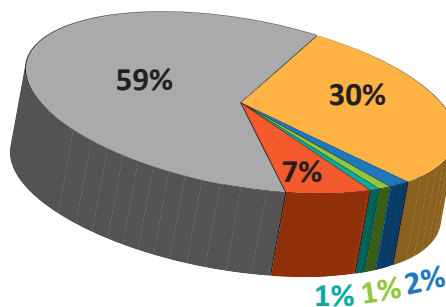
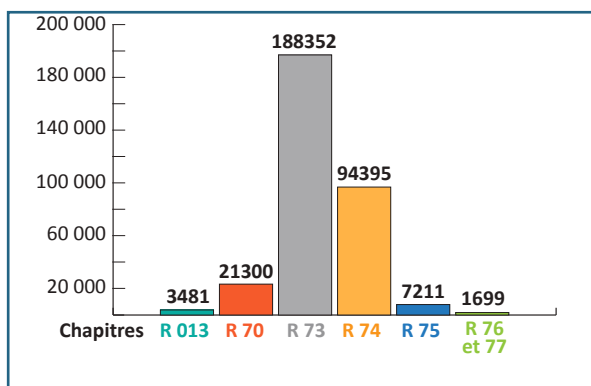
Dépenses de fonctionnement 227 657€



- Chapitre D11 Charges à caractère général
- Chapitre D012 Charges de personnel et frais assimilés
- Chapitre D014 Atténuations de produits
- Chapitre D65 Autres charges de gestion
- Chapitre D67 Charges exceptionnelles

Excédent de fonctionnement disponible au 1^{er} janvier 2015 :
341 947,89 €

Recettes de fonctionnement 316 441€



- Chapitre R013 Atténuations de charges
- Chapitre R70 Produits des services du domaine et des ventes diverses
- Chapitre R73 Immobilisations incorporelles
- Chapitre R74 Dotations, subventions et participations
- Chapitre R75 Autres produits de gestion courante
- Chapitre R76 et 77 Produits financiers exceptionnels

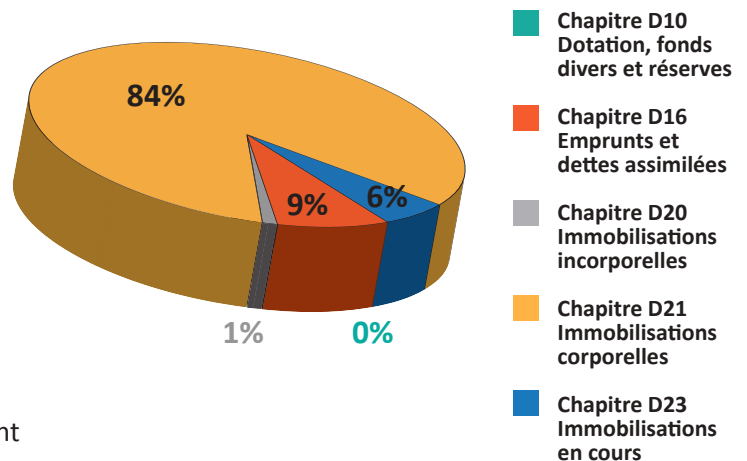
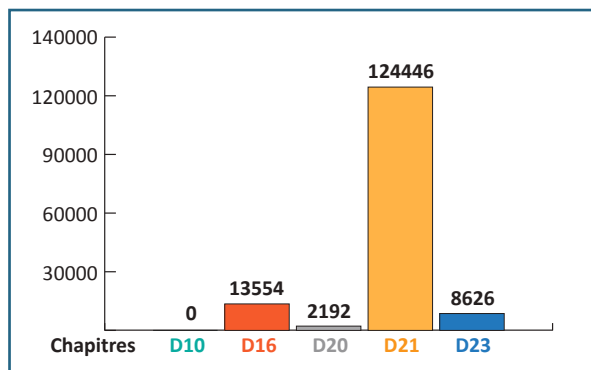
Excédent de fonctionnement disponible au 31 décembre 2015 :
380 731,97 €

FONCTIONNEMENT

- Chapitre D 011 Électricité, combustible, carburant, affranchissement, télécommunications, entretien de voirie et bâtiments, assurances, cérémonies
- Chapitre D 012 Personnel titulaire, non titulaire, cotisations organismes sociaux
- Chapitre D 014 Dégrèvement et reversement fonds péréquation intercommunal
- Chapitre D 65 Contributions aux organismes de regroupement SIVOS, Service incendie, Syndicat de la Cisse, subventions aux associations, élus
- Chapitre D 66 Intérêts des emprunts
- Chapitre R 013 Remboursements sur rémunérations du personnel
- Chapitre R 70 Concessions dans les cimetières, redevance occupation domaine public, redevance et droits des services périscolaires
- Chapitre R 73 Contributions directes, dotation solidarité communautaire, fonds péréquation intercommunal
- Chapitre R 74 Dotations solidarité, dotations élus, taxe professionnelle, compensation ETAT
- Chapitre R 75 Revenus location salle
- Chapitre R 76 - 77 Remboursement cotisations

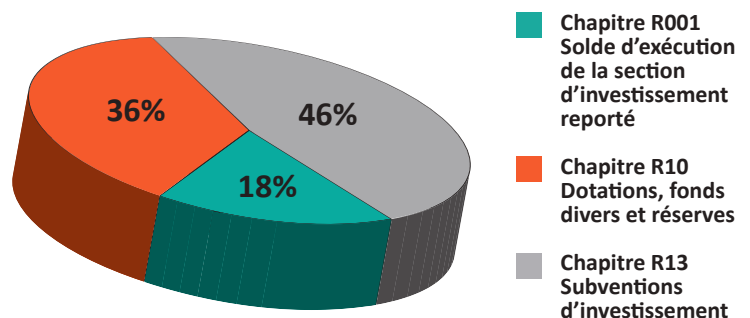
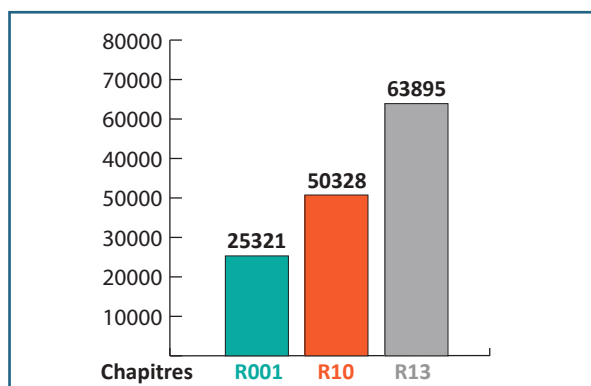
% et chiffres sont arrondis à l'unité

Dépenses d'investissement 148 821€



Financement apporté par la section de fonctionnement à l'investissement : 12 504,12 €

Recettes d'investissement 139 546€



Résultat de fonctionnement disponible au 31 décembre 2015 : 368 227,85 €

INVESTISSEMENT

- chapitre D 16 Emprunts salle des associations et restauration église
- chapitre D 20 Immobilisations incorporelles, logiciel
- chapitre D 21 Immobilisations corporelles, radar pédagogique, portail école, sécurité routière voirie
- chapitre D 23 Immobilisations en cours, éclairage sortie école, engazonnage du cimetière, pare-feuille terrain multisports
- chapitre R 10 Reversement TVA , taxe aménagement
- chapitre R 13 Subventions d'investissement, ETAT/DETR, Réserve parlementaire, Région, Département, amendes de police (sécurité routière et points noirs)

% et chiffres sont arrondis à l'unité

LA LIGNE DE FRET FERROVIAIRE BLOIS-VILLEFRANCOEUR RÉHABILITÉE



*1 train,
c'est 50 camions
en moins sur les routes*

La ligne ferroviaire desservant le silo d'Agri-Négoce s'est refait une santé. Désormais opérationnelle, elle est de nouveau utilisée pour les campagnes de moissons.

Au fil du temps, certains tronçons avaient fini par disparaître sous les broussailles. En 2014, la ligne à voie unique et sa voie mère ont même été fermées entre Villejoint et Villefrancœur pour cause de vétusté. Certains de ses constituants dataient de l'origine de la ligne, soit 1881 !

Depuis juillet dernier, les choses ont changé : la ligne ferroviaire de Blois à Villefrancœur est de nouveau opérationnelle, et permet à son principal utilisateur, le silo céréalier d'Agri-Négoce, d'expédier sa collecte par trains. Ce silo avait été construit en 2000, à proximité de l'ancienne gare ferroviaire de la ligne Villefrancœur-Blois, pour servir de plateforme de chargement de trains complets.

L'opération concernait une quinzaine de kilomètres de voie. Elle consistait à renouveler intégralement le ballast (15.000 tonnes de cailloux en provenance de carrières du nord Deux-Sèvres), le remplacement de 6.000

traverses de bois (en continu sur 2 kilomètres, de façon partielle sur le reste), de cinq kilomètres de rails, ainsi que la remise en état de 7 passages à niveau. Les travaux ont été réalisés par Colas rail, entreprise spécialisée qui dispose des machines et de l'expertise nécessaires. De nombreux sous-traitants locaux ont également été mis à contribution pour la location de bungalows, la fourniture de matériels, de granulats, d'enrobés, sans oublier l'hébergement et la restauration des soixante personnes employées sur le chantier.

Une opération financée à six

Six partenaires se sont associés pour financer l'opération, d'un montant de 3,2 M€. Ce coût est supporté par Agri-Négoce (30 %), région Centre (30 %), Département de Loir-et-Cher (10,5 %), Agglopolys (10,5 %), État (10 %), et 9 % pour SNCF Réseau. Ce qui a permis, entre autres, de renouveler 5 kilomètres de rail, remplacer 6.000 traverses en bois, 15.000 tonnes de ballast, remettre en état 7 passages à niveau routiers (rails et platelage), assainir certains fossés de la plateforme ferroviaire. Ainsi rénovée, la ligne Blois-Villefrancœur reprend du service pour trente ans. Pour chaque campagne de moissons, Agri-Négoce prévoit d'y faire circuler (à 20 km/h maximum), une centaine de trains pour acheminer 130.000 tonnes de céréales en direction des ports de la façade atlantique. Soit l'équivalent de près de 5.000 camions en moins sur nos routes.

Grâce à cet investissement, la ligne a finalement été rouverte au trafic fret le 4 juillet 2016 et officiellement inaugurée le 16 décembre. Le lieu choisi pour l'inauguration était hautement symbolique puisqu'il s'agissait du silo d'Agri-Négoce, installé à Villefrancœur.



LOGO

La commune de Villefrancœur a adopté un logo pour améliorer sa visibilité sur les différents supports de communication. Ce logo est le fruit du travail du conseil municipal, qui l'a réfléchi et conçu en autonomie.

Il porte quelques éléments symboliques.

Un carré vert pour illustrer la ruralité de notre commune

L'enchaînement du bleu, du blanc et du rouge, en écho aux couleurs de notre drapeau

Le prolongement du V pour former un cœur

Un V stylisé sous forme d'oiseau, bleu comme le ciel, en rapport au Breuil et ses activités aéronautiques



SITE INTERNET

Comme vous l'aurez peut-être constaté, le site Villefrancoeur a fait peau neuve.

Ce nouveau site a été conçu et est intégralement géré par les membres du conseil municipal.

Nous nous efforçons d'y publier toutes les informations susceptibles de retenir votre attention.

Vous y trouverez les informations habituelles, un calendrier prévisionnel d'occupation de la salle des associations, ainsi qu'un formulaire de contact pour pouvoir nous faire part de vos demandes et/ou suggestions.

The screenshot shows the website interface with the following elements:

- Navigation Menu:** Home, VIE COMMUNALE ET INFORMATIONS, SCOLARITÉ ET SERVICES ASSOCIÉS, DIVERS, CONTACT.
- Header:** Villefrancœur logo and a background image of a rural landscape with trees and a field.
- Section: Au fil de l'actu...**
 - Card 1: "BIENVENUE SUR LE NOUVEAU SITE !!!" with a "SAVOIR PLUS" button.
 - Card 2: "2017" graphic with "VOEUX DU MAIRE" and "SAVOIR PLUS" button.
 - Card 3: "LA CHAPELLE-VENDOMOISE" logo with "LES PEDALEURS DU DOLMEN" and "SAVOIR PLUS" button.
 - Card 4: "e2c VAL DE LOIRE" logo with "L'Ecole de la Deuxième Chance TOURS - BLOIS" and "INFORMATION - ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE".
 - Card 5: Helicopter graphic with "SURVOL DES LIGNES ERDF".
- Search Bar:** "Recherche..." with a magnifying glass icon.
- Articles récents:**
 - VOEUX DU MAIRE
 - LES PEDALEURS DU DOLMEN
 - INFORMATION - ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE
 - SURVOL DES LIGNES ERDF
 - 4G ET TNT
- Liens:**
 - Agglo polyis Communauté d'Agglomération de Blois
 - PREFECTURE DE LOIR-ET-CHER
 - Loir & Cher
 - route41.fr UN SITE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
 - Cœur Val de Loire LOIR-ET-CHER • LOIRE-VALLEY
 - Service-Public.fr Le site officiel de l'administration française

DÉRASEMENT

Le dérasement d'accotements consiste à enlever la terre en excès sur la partie surélevée de l'accotement pour le mettre au niveau de la chaussée.

Cette action d'entretien des bermes permet un meilleur écoulement des eaux de pluie vers les fossés et évite les flaques et détérioration des bords de route lors des périodes de gel.

Certains agriculteurs de la commune ont pris de leur temps pour venir avec leur matériel (tracteurs et remorques) afin d'évacuer la terre en surplus.

Le conseil municipal les remercie de leur participation aux efforts d'entretien de notre commune.



TOUR DU LOIR ET CHER



Le tour du Loir-et-Cher 2016 a traversé notre commune lors de sa deuxième étape, le jeudi 14 avril 2016. Cette année, l'organisation du tour avait lancé un concours de décoration, les enfants qui restent à la garderie de l'école ont confectionné avec l'aide de Maëva des répliques de maillots que l'on a disposées sur les barrières de sécurité du parcours.

Villefrancoeur n'a pas été primé, mais nous sommes fiers de ce travail réalisé par les enfants !



PÈRE NOËL



Cette année encore, les enfants de l'école ont reçu la visite du Père Noël. Il a apporté dans sa hotte des cadeaux pour tous les enfants. Après sa visite, les enfants ont participé au repas de Noël avant de partir pour des vacances bien méritées.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉNOVATION DU CIMETIÈRE DE VILLEFRANCŒUR



Une procédure de reprise du cimetière initiée en 2010 sous la précédente mandature a permis de déterminer les sépultures laissées à l'abandon pour libérer des emplacements.



Un recensement des tombes ne bénéficiant plus d'un entretien régulier et une recherche active des descendants ont été les étapes essentielles pour lister avec précision les monuments notoirement abandonnés.

Au total, **116 tombes ont été relevées** dans notre cimetière communal.

Les ossements exhumés lors du relevage de ces sépultures ont été déposés dans l'ossuaire communal.

Cette procédure s'est achevée en 2015 avec l'engazonnement.



C'est à l'issue de ces mouvements qu'en 2016, **une rénovation du monument commémoratif et des sépultures des soldats morts pour la France, la pose d'un columbarium et un aménagement du cimetière ont été réalisés pour un montant total final de 38 372€.**

Le financement a été en partie assuré par **des subventions d'un montant global de 28 632€.**

Aménagement du cimetière (dont columbarium) :

Subvention issue de la Réserve Parlementaire Sénatoriale de M. Lorgeoux.

Dotation Solidarité Rurale du Conseil Départemental.

Dotation Equipements Territoires Ruraux de l'Etat.

Rénovation du monument commémoratif et des sépultures des soldats morts pour la France :

Subvention du Souvenir Français (sur le monument commémoratif et les sépultures des soldats morts pour la France).

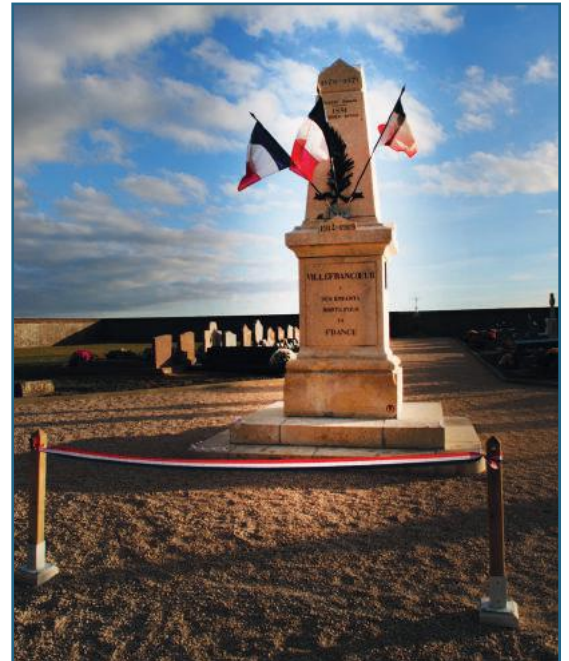
Le reste du financement étant à la charge de la commune.



INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS RÉNOVÉ LE 11 NOVEMBRE 2016



La fanfare Herbaltoise accompagne les porte-drapeaux



Le monument rénové



Les officiels coupent le ruban



Les porte-drapeaux autour du monument aux morts



Discours de Pierre Montaru
lors de la cérémonie



Remise de la médaille par Maurice Leroy Député, Président du Conseil Départemental à André Redouin porte-drapeaux



Remise de la médaille à Jean Lacaille par le Sénateur-Maire Jeanny Lorgeoux



Discours de remerciements par Pierre Montaru à la salle des associations



Discours de Jeanny Lorgeoux Sénateur-Maire



La cérémonie s'est terminée par une Marseillaise chantée par les enfants de la chorale dirigée par Alice Gémond devant tous les élus et les habitants de Villefrancœur debout. La soirée s'est poursuivie autour d'un cocktail dînatoire.



LES FRANVILLOIS

20 ans déjà !



Programme 1^{er} trimestre 2017

7 janvier : Galette des rois

4 février : Déjeuner dansant

25 mars : Théâtre

Composition du bureau

Carmen Brossier Présidente

Danièle Jouanneau Vice-présidente

Raymonde Feron Trésorière

Jean-Marie Feron Secrétaire

Conseil

Jean-Claude Cheveau

Bernadette Gohin

Josette Jimenez

Philippe Jimenez

Jean Lacaille

Yves Monimart

Il y a 20 ans, à l'initiative de Michel Jouanneau, quelques anciens de Villefrancœur ont décidé de créer une association intitulée « club des Franvillois ».

À son démarrage, trois personnes constituaient le bureau de l'association, Jean-Marie Feron Président, Danièle Jouanneau secrétaire et Marc Daveau trésorier.

Aujourd'hui le bureau est composé de 10 membres et nous pouvons remercier Jean-Marie Feron qui fait toujours partie de ce bureau depuis 20 ans.

20 ans de manifestations diverses et variées pour faire vivre notre association et proposer des animations pour que tout le monde s'y retrouve.

Avant la construction de la salle des associations, nous nous retrouvions au rendez-vous de chasse à Freschines pour organiser nos après-midi, galettes, crêpes... et dans la cantine pour nos après-midi belote.

Depuis 20 ans plusieurs sorties ont été organisées : Aquarium de Lussault, Mini Châteaux, Cave Vouvray... et aussi quelques voyages plus éloignés comme celui en Hollande à la floraison des tulipes.

Notre association se veut festive et conviviale pour accueillir tous les retraités de notre commune.



ASSOCIATION BOUGE TON VILLAGE

Depuis maintenant 4 ans, notre association organise des manifestations dans le village pour le faire bouger.

Notre but premier : créer des liens entre habitants de Villefrancoeur.

Evènements marquants de l'année 2016



La soirée Halloween : une première dans notre village, qui fait plaisir aux enfants mais aussi aux grands. Nous nous sommes retrouvés autour de bonbons et le verre de l'amitié.



La soirée choucroute : qui s'est déroulée dans la bonne humeur.

Une soirée annulée :

Nous avons dû annuler la soirée années 80 par manque de participants. Au-delà du côté décourageant de l'annulation d'une manifestation, un bilan a été fait pour mieux rebondir.



Les nouveaux membres de l'association :

Présidente : Maëva Sobral
Trésorière : Laurence Blain
Secrétaire : Hélène Backeland
Et Anne Soleine Leflochic et Annie Say

Rencontre avec le Père Noël, le samedi 10 décembre avec les enfants du village, lecture de contes, goûter et d'autres surprises étaient au rendez-vous.



Le départ de notre président pour un autre village.



Un grand merci à Florent, Charlène et aux autres bénévoles d'avoir fait bouger notre village.

Projets 2017

- Une soirée dansante au mois de mars
 - Un loto au mois d'octobre
 - Le Noël des enfants au mois de décembre
- D'autres projets sont en cours de réflexion pour proposer aux habitants de nouvelles activités.

VIE DE L'ÉCOLE

Les deux classes de CP et de CE1 de l'école de Villefrancoeur ont pu bénéficier au printemps de 10 séances de piscine à l'Ag'l'eau grâce à un bus affrété par la communauté de communes Agglopolys.

Comme chaque année, les huit classes du RPI se sont réunies fin avril à La Chapelle-Vendômoise pour le carnaval, et les trois classes de La Chapelle sont venues à l'école de Villefrancoeur fin juin pour assister à un spectacle de magie.



Une sortie à Paris

Un projet a été mené par les 2 classes tout au long de l'année 2015-16 sur Paris. Mmes Labbé et Portale ont tout d'abord prévu un déplacement jusqu'à la capitale en train afin d'arriver au plus près du Museum d'histoire naturelle, but de la journée.

La vigilance attentat et les grèves des mois de mai et juin ont failli avoir raison de ce projet qui a dû être plusieurs fois reporté.

Heureusement, le 4 juillet, les enfants ont pu malgré tout se rendre à Paris, visiter le musée et même se rendre à la Tour Eiffel en empruntant un bateau bus sur la Seine.

Cette journée a été très riche et est passée très vite !!!



Une première participation à BD BOUM, festival de la Bande-dessinée

Enfin, le 18 novembre dernier, la classe de CE1 s'est rendue à Blois dans le cadre du festival BD Boum.

Les enfants ont visité une exposition à l'Hôtel de ville, participé à un atelier de linogravure, et écouté les contes de Michel Maraone.



Présentation de Mme Bénédicte GODREAU-GUILLERMET, nouvelle Directrice de l'école

« Suite au départ de Madame Labbé, j'ai repris son poste de Directrice et la classe de CE1 à la rentrée de septembre.

Mère de 5 enfants, j'habite dans un village limitrophe de Villefrancoeur.

J'ai commencé ma carrière dans la fonction publique territoriale.

J'ai ensuite rejoint l'enseignement, au départ dans l'Eure et Loir, puis je me suis rapprochée de mon domicile en revenant dans le Loir-et-Cher il y a trois ans. »

LES TAP EN 2016

En accord avec la réforme des rythmes scolaires, le SIVOS de La Chapelle Vendômoise, Landes-le-Gaulois et Villefrancoeur propose depuis septembre 2014 des temps d'activités périscolaires gratuits pour les familles.

Depuis septembre 2016, les TAP ont lieu à Landes-le-Gaulois les mardis, à Villefrancoeur les jeudis et à la Chapelle Vendômoise les vendredis de 13h30 à 16h30, l'ensemble des enfants des écoles peut y participer.

Ces temps d'activités périscolaires ne sont pas obligatoires et les enfants doivent être inscrits par leur famille et respecter le règlement intérieur instauré pour ces TAP.

Pour l'année scolaire 2016-2017, Sandy Guillaumin coordonne les activités et les différents intervenants.

Les animateurs intervenant auprès des enfants sur :

Landes-le-Gaulois : Yvette, Corinne, Adeline, Sandy et Lucie en alternance avec Françoise

Villefrancoeur : Maeva, Yvette et Alice

La Chapelle Vendômoise : Maeva, Yvette, Anaïs et Sandy



A Villefrancoeur, il existe trois groupes d'enfants :

les pikachus, les J-O et les Big Time Rush.

Chaque groupe effectue trois activités distinctes de 45 min entrecoupées de petites récréations, les thèmes des animations se situent autour du sport (parcours sportifs, sports collectifs,...), de l'éveil musical et la découverte des instruments (fait par Alice, professeur de musique), et d'activités manuelles.



Ces temps d'activités périscolaires sont des temps de découverte, de détente et de partage qui sont gérés et organisés par le SIVOS et qui se différencient du temps scolaire dans leur contenu, leur forme, leur encadrement et leur financement.

Les TAP ne proposent pas des séances pédagogiques, ce sont avant tout des ateliers basés sur le « vivre ensemble » et la découverte. Les TAP ne sont pas un espace « d'apprentissage » comme l'école peut le proposer mais un espace de sensibilisation et d'initiation.



Les animations

A Landes-le Gaulois, les activités tournent autour du théâtre de marionnettes (fabrication des marionnettes et animation du théâtre par les enfants), de l'éveil sportif et musculaire, des loisirs créatifs dont les thèmes changent en fonction des périodes de l'année. Pour les enfants de petite et moyenne sections (qui le souhaitent) de maternelle : ils peuvent quant à eux se réveiller tout en douceur de la sieste, ils sont accueillis à leur réveil pour des activités autour de chansons, jeux, ateliers manuels.



A la Chapelle Vendômoise, les enfants votent à chaque session pour le groupe d'activités qu'ils souhaitent intégrer. A partir de cela, les groupes sont établis :

- Groupe sport : un thème par trimestre : initiation aux sports de défense et de combat, sports collectifs (handball, football, basket, hockey, rugby) et athlétisme (saut, course, lancer),
- Groupe jardinage et découverte de l'environnement,
- Groupe loisirs créatifs.

LES ACTIVITES DE LA CHALANCOEUR POUR LES ENFANTS DU REGROUPEMENT SCOLAIRE



Comme chaque année, La Chalancoeur a organisé, seule ou en collaboration avec les enseignantes, plusieurs activités pour les enfants du RPI.

La chasse aux œufs à Villefrancoeur (mars 2016) :

Elle a rassemblé 74 enfants du RPI, accompagnés de leur famille et amis. Après la recherche des œufs dans les rues de Villefrancoeur, enfants et adultes ont été accueillis à l'école avec chocolat chaud, café, vin chaud et petits gâteaux. Les participants sont tous repartis avec un petit sachet de chocolats de Pâques.

Merci à Monsieur le Maire de Villefrancoeur de nous avoir accueillis et de nous avoir autorisés à utiliser le préau de l'école.

Le retour de classe de neige :

La Chalancoeur a offert l'apéritif aux enfants et aux parents venus regarder le diaporama réalisé par les maîtresses de CM2 (de La Chapelle Vendômoise et Fossé) sur leur séjour à Coltines.

Le carnaval à La Chapelle Vendômoise (avril 2016) :

Cette année « Le Cirque » était le thème retenu par les maîtresses pour le carnaval. La Chalancoeur a fabriqué « Célestine », une belle éléphant qui arrosait petits et grands sur son passage.

Les 8 classes se sont réunies dans la salle des fêtes de La Chapelle Vendômoise pour pique-niquer et chanter devant les parents. Tous ont ensuite défilé fièrement dans les rues de la commune et autour de Célestine.

Un grand merci aux gardes barrières volontaires qui ont assuré la sécurité aux carrefours.



Le spectacle de cirque (juin 2016) :

La Chalancoeur a offert l'apéritif aux enfants participants et aux familles venus regarder le spectacle de cirque organisé par les maîtresses de La Chapelle Vendômoise (environ 300 personnes).

Le Grand Jeu (juin 2016) :

100 enfants du RPI sont venus cette année au Grand Jeu sur le thème du cirque.

Différents jeux leur étaient proposés : certaines activités étaient sportives comme « La Cata'pluche » (les enfants devaient rattraper des peluches lancées par un beau canon vert et rose), « le clown battant » (parcours du combattant mais chaussé comme un clown, avec perruque, nœud papillon et nez rouge). D'autres demandaient plus d'adresse ou d'imagination comme le « Chamboul'clown », « L'illusionniste », « dessine moi un clown »... Le jeu préféré des enfants a sans doute été « L'entrée des artistes » : une structure gonflable dans laquelle les enfants devaient slalomer entre des boudins, escalader un petit mur avec des cordes et ressortir grâce à un toboggan.



Pour finir en musique, comme dans tous les cirques, la Bande Passante, Banda de Landes, est venue nous interpréter quelques morceaux. Merci à eux pour ce petit moment musical. Le verre de l'amitié et le pique-nique (60 à 70 personnes) ont suivi dans la salle des fêtes et sur le stade de Landes-le-Gaulois.

Merci à Monsieur le Maire de Landes-le-Gaulois de nous mettre à disposition la salle des fêtes et le stade.

La Fluo Party (novembre 2016) :

Cette année la boum organisée pour les enfants de la maternelle au CM2, a pris des couleurs Fluos et a réuni 96 enfants. Les décorations ont été réalisées par les enfants pendant les heures de TAP dans chaque école (merci à Yvette, Anaïs, Maéva et Sandy).

Merci à Monsieur le Maire de La Chapelle Vendômoise de nous mettre à disposition la salle des fêtes pour cette manifestation.

Programme de l'année 2017

- Mars 2017 : Petit déjeuner offert aux enfants de retour de classe de neige en Savoie
- Mars / avril 2017 : Le carnaval
- Juin 2017 : Le Grand Jeu
- Octobre 2017 : La Boum

LE DYNAMISME DE L'ASSOCIATION D'EXPRESSION CORPORELLE



Depuis plus d'un an, cette solide association locale, basée à la Chapelle Vendômoise étend ses activités jusqu'à Villefrancoeur !

En double réponse à un attrait grandissant aux habituelles et renommées activités animées par « William » (123 membres sur l'ensemble des activités la saison dernière) et à un niveau naturellement de plus en plus intensif, le bureau a souhaité créer un second espace d'activités sur Villefrancoeur pour les sportifs en devenir !

La municipalité, favorable à cette proposition, met donc à disposition le préau couvert et chauffé, sur le même créneau horaire :

le jeudi soir, de 20h45 à 21h45.

Une seconde éducatrice sportive « Caroline », également titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse et des Sports, propose ainsi en alternance deux activités très accessibles :

Step débutant & Gymnastique douce.

La première saison sur Villefrancoeur a déjà rassemblé 11 participants. A la date de ce bulletin, la barre des 15 est dépassée. A ce rythme sportif, il va falloir rapidement repousser les murs !



La gymnastique douce : à l'opposé d'une gymnastique lente comme chacun pourrait l'imaginer il s'agit d'une gymnastique douce pour les articulations. Elle convient à tous.

Le Step : séances cardio-vasculaires consistant à faire des déplacements et mini chorégraphies autour d'une petite marche (step) de façon ludique.



Avant et après le sport, le bureau :

Paulette DAVID - Présidente - 06 30 69 28 77

Sophie AUBRY - Secrétaire - 06 28 39 44 68

Gérard VILLETTE - Trésorier - 02 54 20 20 67

<https://www.facebook.com/gymlachapellevendomoise>

Les éducateurs sportifs à votre écoute :

Caroline BOYER

Brevet Professionnel de la Jeunesse et du Sport

William HERPIN

Brevet Professionnel de la Jeunesse et du Sport

Pour plus d'informations n'hésitez pas à les contacter ou les retrouver sur Facebook ou encore plus simplement (avec vos baskets ?) sur le créneau hebdomadaire !

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ÉVOLUE !

Le constat est simple : les comportements évoluent, la production de déchets ménagers diminue et le tri progresse.

Pour s'adapter à ces changements et faire face au coût de traitement des déchets toujours plus élevé, la Communauté d'agglomération de Blois a souhaité revoir en profondeur l'organisation de la collecte des déchets ménagers dont elle a la charge.

Les circuits de collecte ont ainsi été complètement redéfinis.



A compter du 6 février 2017 :

Le jeudi sera le nouveau jour de collecte pour Villefrancoeur et ses hameaux

Le financement de la gestion des déchets

La TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est un impôt local, basé sur le foncier bâti.

Elle est perçue avec la taxe foncière, et son montant varie en fonction de la valeur locative du logement. Elle n'est pas du tout liée à la quantité de déchets produits par le ménage.

La TEOM finance :

- La collecte des ordures ménagères en porte-à-porte (27.5%)
- L'incinération des ordures ménagères (27.5%)
- Le fonctionnement des déchetteries (25%)
- La collecte et le tri des déchets recyclables (12.5%)
- L'investissement (7.5%)

Aujourd'hui, les TEOM sont variables d'une commune d'Agglopolys à une autre ; l'objectif est d'atteindre un taux unique en 2018.

Concrètement, la taxe passera de 23.42% à 10.67% pour les habitants de Villefrancoeur.

LOIR-ET-CHER

Economies d'énergie... attention au démarchage abusif

L'Adil EIE 41 met en garde les particuliers face à la recrudescence de démarchages sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Actuellement, des personnes prétendant, par exemple, appartenir à un bureau d'études agréé par l'État ou membre du réseau rénovation info service se rendent au domicile des particuliers et proposent un diagnostic du logement. En Loir-et-Cher, le seul guichet unique reconnu par l'État pour informer sur la rénovation et les aides nationales et locales est l'Adil Espace Info Énergie du 41.

Le seul site officiel émanant de l'État relatif à la rénovation est le site rénovation info service :

www.renovation-infoservice.gouv.fr

Tout autre site d'information sur la rénovation est un site privé non agréé par l'État ou l'Ademe. Derrière ces personnes ou derrière ces sites se cachent souvent des entreprises ou des structures qui ont quelque chose à vendre ou proposent des prestations payantes.

Pour bénéficier gratuitement des services de l'Adil EIE 41, appeler au 02.54.42.10.00 ou prendre rendez-vous à Blois ou à l'une des permanences assurées sur le département.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Du Plan local d'urbanisme (PLU) au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

POS, PLU, carte communale, règlement national d'urbanisme...

Vous pouvez oublier ces termes ! Dorénavant, on parle de PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Ce document d'urbanisme et de planification, jusqu'alors élaboré par les communes, est désormais élaboré par les intercommunalités, conformément à la Loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) de mars 2014.

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le PLUi définit la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

C'est un outil qui permet aux communes et intercommunalités de prendre en main leur développement et de bénéficier de règles adaptées aux réalités et aux besoins locaux.

Une mise en place progressive



Puis-je donner mon avis sur le PLUi HD ?

Comme vous deviez respecter les règles du PLU ou du POS de votre commune, vous devrez respecter les règles du PLUi lors de sa mise en place.

Aussi, n'attendez pas 2020 pour donner votre avis !

**Des registres sont d'ores et déjà à votre disposition en mairie,
et ce tout au long de la procédure d'élaboration,
pour y recueillir vos attentes.**



Une vision intercommunale de l'urbanisme

L'élaboration du PLU intercommunal permettra de s'interroger collectivement sur les grands enjeux du territoire (construire un équipement culturel, définir une nouvelle zone d'habitat, créer une station d'épuration, un réseau de transport collectif ou un pôle d'activité, protéger les terres agricoles...).

Enfin, il répond à une nécessité de mutualiser les moyens.

Ce document élaboré à l'échelle du bassin du Blaisois servira de socle à la rédaction du PLUi. Le PLUi d'Agglopolys intègre les volets Habitat et Déplacements : le PLUi HD.



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le Secrétariat de Mairie est ouvert au public :

- Mardi : 17h30 - 19h00
- Vendredi : 17h30 - 19h00

Une permanence du maire ou des adjoints est assurée durant ces ouvertures.

INFOS DIVERSES

La carte nationale d'identité, à partir du 1^{er} mars, ne sera plus établie par la mairie, tout comme le passeport : il faudra se rendre à la mairie de Blois.

Les cartes grises ne sont plus délivrées par la préfecture depuis le 1^{er} janvier

Pour tout renseignements sur vos démarches administratives vous pouvez appeler le secrétariat de la mairie au : **02 54 20 17 61**

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES D'AGGLOPOLYS

Les horaires d'ouverture des déchetteries sont :

Matin : 9h - 12h30

Après-midi : 14h - 17h30

Attention !

Derniers entrants acceptés 10 minutes avant la fermeture du site, soit 12h20 et 17h20

Les déchetteries sont fermées le dimanche et les jours fériés

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
BLOIS NORD 159 av de Châteaudun 02 54 78 27 73												
HERBAULT Chemin des Sablières 06 68 09 84 08												
LA CHAPELLE VENDÔMOISE Rue de la Gare 02 54 51 19 05												

 Plages d'ouverture



Directeur de la publication : Pierre Montaru
Conception et rédaction : le conseil municipal

Crédit photo couverture : Azad Pétré

Crédits photos : Dominique Elbory

Mairie de Villefrancoeur 2 rue de la Mairie 41330 VILLEFRANCOEUR

Mail : mairie.villefrancoeur@wanadoo.fr

Conception graphique : valerie-ruillard.com

Impression : ISF - www.isf-imprimerie.fr